



# Stage d'équitation à l'océan

8 / 14 ans

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

**En savoir plus :** [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

### Les indispensables :

- Numéro de licence si licencié FFE
- Bottes pour l'équitation
- Pass Nautique (pour les séjours de 14 et 21 jours)



## Mornac

### Stage d'équitation à l'océan

Réf. 074039001

Un véritable stage d'équitation pour les passionnés ! Chacun progresse à son rythme alternant séances en carrière, en manège et balades. Pour les séjours de 14 et 21 jours, en fonction de l'envie et du niveau, il y a possibilité de passer un galop (galop 1 et 2 uniquement) pour les jeunes licenciés. Chacun repart avec une attestation de niveau. Le centre est à proximité de magnifiques plages permettant des baignades. Chaque semaine, on en profite pour partir à la journée et pique-niquer à l'océan. Pour les marins d'eau douce, on pêche à la truite dans l'étang à côté du centre équestre et on la cuisine pour les copains! On en profite pour rejoindre la fête foraine de la Tremblade à bord du train des Mouettes à vapeur, pour découvrir les nombreuses espèces mystérieuses du parc animalier "Planète Exotica", ou encore pour s'amuser sur les structures gonflables du Watergame de Saujon (séjour 14 jours).

Spécial 14 et 21 jours : sortie kayak sur la Seudre, promenade équestre au coucher du soleil, balades en VTT et découverte des marais salants.

Equitation : 4 séances en 7 jours, 7 séances en 14 jours et 10 séances en 21 jours..

---

## LES ACTIVITES

---

### **Equitation** (7 jours : 4 séances, 14 jours : 7 séances et 21 jours 10 séances)

L'activité est encadrée par les monitrices diplômées du brevet d'Etat du centre équestre de l'Etang. Des groupes de niveau sont constitués, du débutant au cavalier confirmé. Les séances se déroulent en carrière et sous forme de balades à l'extérieur. En fin de séjour, une balade au coucher du soleil est organisée (uniquement pour les séjours de 14 et 21 jours). Les enfants s'occupent, sous la surveillance des moniteurs diplômés du centre équestre, de l'alimentation, du pansage et du sellage des chevaux et des poneys. Les enfants apprennent à connaître, soigner et aimer leur monture tout au long de leur séjour. Pour les séjours de 14 et 21 jours, possibilité de passer un galop pour les jeunes licenciés en fonction du niveau de l'enfant. Chacun.e repartira avec une attestation de niveau.

### **Equipement pour l'équitation**

Bottes d'équitation ou bottes ordinaires (sans crampons) ou baskets solides et guêtres. Culotte de cheval ou caleçon en coton ou pantalon moulant. Si votre enfant possède sa propre bombe, il peut l'apporter, sinon elle est prêtée par le centre équestre. Justificatif de niveau et/ou numéro de licence pour les licenciés de la Fédération Française d'Equitation.

### **Kayak** (uniquement pour les séjours de 14 et 21 jours) (1 séance) \* **Pass'nautique**

Au cœur des marais de la Seudre en Charente-Maritime, les enfants partent à la découverte d'un site 100% nature, en embarquant sur les chenaux de la Seudre pour vivre une expérience inoubliable en kayak au milieu d'une faune et d'une flore typiques des marais salants. Elle est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat.

### **VTT** (uniquement pour les séjours de 14 et 21 jours)

Le VTT est utilisé comme mode de déplacement pour aller aux différentes activités et pour organiser des balades suivant le choix des jeunes.

### **Les baignades à l'océan**

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades à l'océan se font sur une plage surveillée équipée d'un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). L'organisation des baignades se fait sous la surveillance et l'accord des MNS de la plage. Il peut arriver de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants pour des raisons de sécurité (drapeau orange, trop de monde...).

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

---

## LE CENTRE

---

En Charente Maritime, Mornac-sur-Seudre, ancien port de pêche et de commerce, est l'un des plus beaux villages de France. Royan et la plage de la Grande Côte sont à une quinzaine de minutes en véhicule. Depuis le centre, le très joli village de Mornac est accessible à pied ou à vélo à travers les marais.

Le camp est installé au cœur du centre équestre de l'Etang qui se compose d'une écurie d'une quarantaine de chevaux et d'une douzaine de poneys, d'un manège couvert de 1200 m<sup>2</sup> et d'une carrière pour la voltige. Les enfants sont hébergés dans de confortables marabouts équipés de 6 lits avec plancher et meubles de rangement. Les sanitaires et les douches se trouvent à proximité du camp.

---

## L'EQUIPE D'ENCADREMENT

---

Un directeur et un.e animateur.trice pour 8 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

---

## LE TRANSPORT

---

L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation (1 adulte pour 8 enfants au maximum). Le voyage se fait en car de nuit au départ de Rhône-Alpes (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout au long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif. Le voyage a lieu en train de jour au départ de Paris. L'enfant peut être amené et /ou récupéré au centre de vacances par ses parents. Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

---

## SANTE

---

*Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.*

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

---

## ALIMENTATION

---

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du camping, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. Tous les régimes alimentaires sont pris en compte et respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

---

## LINGE

---

Le linge est lavé régulièrement par le personnel du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs.



---

## ARGENT DE POCHE

---

L'argent de poche sera confié à l'animateur au moment du départ. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 20 à 30 euros pour l'ensemble du séjour sont suffisants.

---

## OBJETS DE VALEUR

---

Les objets de valeur comme les bijoux et appareils photo numériques sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener.

---

## COMMUNICATION

---

**INTERNET** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

**COURRIER** Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**TELEPHONE** Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

---

## AVANT LA COLO

---

Le/la directeur/trice publiera sur le BLOG "la lettre aux enfants", ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci le/la directeur/trice donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

---

## LE JOUR DU DEPART

---

Documents à remettre le jour du départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)
- Test d'aisance aquatique

---

## ASSURANCE

---

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

# FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant : .....

	FICHE TROUSSEAU				
Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées et cousues	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SUR SOI	INVENTAIRE A L'ARRIVEE	INVENTAIRE AU DEPART
VALISE OU SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE OU BOB	1				
TEE-SHIRTS, POLOS	8				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PULL OU SWEET dont 1 chaud	4				
SHORT, BERMUDA OU PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE OU JUPE (facultatif)	1				
SLIPS, CULOTTES OU CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA	2				
MAILLOT DE BAIN	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS (pour la plage et balade)	1				
GOURDE	1				
SANDALETTES PLASTIQUES ou vieilles baskets (ex : balade sur rocher, voile...) facultatif	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE: gel douche ou savon, shampooing, brosse ou peigne, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier	1				
NECESSAIRE COURRIER: bloc, enveloppes, timbres, stylo	1				

# PASS NAUTIQUE

## SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du ..... Au .....

## A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....

Titulaire du diplôme :

.....

.....

Date de délivrance du diplôme : .....

Certifie que l'enfant

.....

Né(e) le ..... / ..... / .....

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à ..... le.....

Cachet et signature :